

***De Liberté, Égalité, Fraternité***  
**aux mots pour dire la pandémie de la Covid-19**

***From Liberté, Égalité, Fraternité***  
**to the Vocabulary of the Covid-19 Pandemic**

Daniel LEBAUD  
ELLIAD, EA 4661  
Université Bourgogne – Franche-Comté (France)

**Abstract**

*The Covid-19 pandemic that hit France, and a large part of the world, highlighted the unbearable inequalities that exist within human society and lead us to question the republican motto of Liberty, Equality, Fraternity. Moreover, the speeches by the French government concerning the management of this pandemic further reveal, by the use of certain words or syntagms (confinement, social distancing, barrier gestures), an ideology which, by inference, is also in contradiction with this republican motto. This article aims to articulate the social and the linguistic contexts, and thus to show their ideological coherence.*

**Keywords:** ideology, otherness, equality, confinement, social distancing, barrier gestures

La thématique générale de mon propos provient d'une vive colère<sup>1</sup> (que je me permets d'exprimer puisqu'il est question de faire partager une expérience, la mienne, dans un moment tellement singulier) et d'un étonnement plus raisonnable :

- colère d'un citoyen français, toujours attaché (comme idéal) à la devise de la République française *Liberté, Égalité, Fraternité* particulièrement mise à mal ;
- étonnement d'un linguiste attentif au pouvoir des mots et des discours.

Un point de vue partial (engagé) et partiel (français) sur un événement sanitaire, économique et politique sidérant, certainement, mais aussi une rencontre cohérente entre ma colère citoyenne et mon étonnement scientifique.

## **1. Une grande découverte<sup>2</sup> ... mais pour qui ? *Égalité* : une notion sans avenir ?**

Colère du citoyen, d'abord, consécutive à la sorte d'épiphanie pour certains d'une réalité française, pourtant tellement présente hors des beaux-quartiers ou des forteresses dorées de l'entre-soi : il y a des pauvres et même des très pauvres et des riches et même des très riches<sup>3</sup> ! Les habituels chantres de la doxa<sup>4</sup> de la réussite méritée, de la méritocratie reposant sur le seul talent personnel (oubliés les héritiers !), de l'apologie de l'entrepreneuriat, de la startup nation<sup>5</sup> feignaient de découvrir, avec des trémolos dans la voix, parfois, que la société française connaissait des inégalités insupportables : insupportables parce qu'elles déferaient les liens sociaux, ou les interdiraient, ou parce qu'elles entraveraient la bonne marche des affaires ? De toute façon, il n'était en aucune manière question d'écrire un nouveau Discours sur l'origine de l'inégalité ni d'interroger les fondements même de notre très moderne et très désirable société, les vertus du marché et de la concurrence libre et non faussée. Même si ces chantres omni-médiatisés depuis longtemps se risquaient, parfois, jusqu'à oser reconnaître l'hubris<sup>6</sup> de certains (trop riches ?), les excès d'un système économique par ailleurs irréprochable, du marché libre<sup>7</sup> et de la mondialisation, d'un productivisme et d'une consommation peut-être (il faut être prudent et il faut bien préserver l'emploi) destructeurs de notre écosystème, .... Notre Président ou notre Premier Ministre du moment endossant, selon l'intensité tragique recherchée, le rôle du coryphée sur l'orchestra médiatique : "rien ne sera jamais comme avant" ! Promis juré ! Qu'on me permette d'en douter : verba volant ... et "les promesses n'engagent que ceux qui y croient"<sup>8</sup>.

La longue suspension de la marche ordinaire de notre société a imposé à la connaissance de tous cette réalité en même temps qu'elle inversait des hiérarchies si bien établies qu'elles paraissaient dans l'ordre des choses : il est de la puissance démiurgique des idéologies que de naturaliser ce qui n'est en rien naturel. Avec, au passage, le détournement spectaculaire d'un syntagme macronien emblématique : les premiers de cordée, repris en premiers de corvée. Détournement corrélatif d'une opposition que le principe de réalité a également imposée entre valeur sociale et utilité sociale et qui a fait apparaître combien le premier terme de l'opposition – valeur symbolique attestée par la possession de biens et par de hauts revenus<sup>9</sup> – était déconnecté du second – fonction effective dans la bonne marche de la vie ordinaire correspondant à l'absence de biens significatifs et à des revenus modestes ou même insuffisants pour assurer une vie décente. En quelque sorte se révélait brutalement

au corps social dans son ensemble que ceux qui ayant beaucoup sont beaucoup dans l'ordre symbolique mais sont inefficients, alors que ceux qui sont insignifiants, symboliquement rien<sup>10</sup>, sont en réalité beaucoup pratiquement : ils ont en effet permis que la vie biologique soit préservée<sup>11</sup> et qu'il subsiste un reste de vie sociale. Ces gens qui sont peu ou rien, objets de si peu de considération<sup>12</sup>, souvent invisibilisés<sup>13</sup>, on peut en énumérer quelques-uns : les soignants (infirmières et aides-soignantes en particulier), les caissières, les routiers, les personnels chargés de l'entretien des bâtiments, des rues, de l'hygiène en général. Je ferai une mention toute spéciale aux EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), où les personnels (des femmes majoritairement) et les résident(e)s (toujours majoritairement des femmes) ont été à la fois confinés et, de la sorte, doublement<sup>14</sup> mis hors société. Il a été souligné à maintes reprises, à juste titre, combien les femmes étaient présentes et en toute première ligne<sup>15</sup>, souvent en proportion de leur faible valeur sociale mais de leur forte utilité sociale<sup>16</sup>. En résumé, pour reprendre à ma façon les mots d'Aristote, l'oligarchie (la prépondérance de la qualité [valeur sociale]) passait la main à la démocratie (la prépondérance de la quantité [utilité sociale]), voir *Les politiques*, livre IV.

Le conflit avéré entre valeur et utilité, la manifestation massive d'inégalités inacceptables, criminelles même, me conduiront, à titre de conclusion, à introduire quelques éléments de réflexion sur deux notions souvent évoquées – mais rarement explicitées – dans le débat public : celles d'égalité et d'équité.

Il est apparu clairement que toutes et tous n'étaient pas frappés à l'identique par le coronavirus<sup>17</sup> et que toutes et tous ne vivaient pas le confinement dans les mêmes conditions : ce virus faisait donc de la politique<sup>18</sup> ! Il discriminait les individus, définissait des classes d'âge, des appartenances sociales, professionnelles, biologiques, géographiques ; il croisait les critères et accumulait mortellement les handicaps. La Covid-19 reconnaissait et faisait reconnaître à qui prétendait l'ignorer que l'inégalité est constitutive de notre corps social autant que biologique : elle ranimait la lutte des classes en quelque sorte. Cette pandémie rendait également manifeste que le fond idéologique dominant est celui du darwinisme social et de l'ordre naturel du marché et de la concurrence. Calliclès, dans le *Gorgias*, en est un

lointain et éminent précurseur qui faisait de la nature l'ultime juge des mérites de chacun(e), contre les lois, cet artifice des faibles :

Mais je vois que la nature elle-même proclame qu'il est juste que le meilleur ait plus que le pire et que le plus puissant plus que le plus faible. Elle nous montre par mille exemples qu'il en est ainsi et que non seulement dans le monde animal, mais encore dans le genre humain, dans les cités et les races entières, on a jugé que la justice voulait que le plus fort commandât au moins fort et fût mieux partagé que lui.

(Platon 1967, XXXIX, 483a-484b : 225)

Le fait que la France possède encore une organisation publique de la santé a évité que la valeur sociale d'un individu et le capital économique, le capital culturel et le patrimoine qui la déterminent ne deviennent un critère de sélection pour l'accès à des soins de qualité<sup>19</sup>.

J'ajouterai que, très généralement selon son positionnement politique en général et relativement au Président Macron spécifiquement, on considérera que la pandémie de Covid-19 et sa gestion relèvent du politique – donc d'un potentiel dissensus : position partagée par toutes les oppositions, pour des raisons très différentes d'ailleurs – ou non – donc du consensus<sup>20</sup> avec appel à l'union sacré : position de la majorité présidentielle et de ses affidés ou affiliés.

## **2. Mots, syntagmes et discours et idéologie. *Liberté et fraternité* : en état de mort cérébrale ?**

Étonnement du linguiste, ensuite, provoqué par tout un ensemble de mots ou de syntagmes proférés par notre gouvernement sans attention de sa part à toute leur sémantique – ni mauvaises intentions d'ailleurs – inlassablement repris dans les médias, à partir de la déclaration officielle de la pandémie en France (le mardi 17 mars 2020), à savoir : *confinement, distanciation sociale, geste(s) barrière(s)*, que résume, en changeant de point de vue cependant, l'étrange formule, car sans ponctuation, '*Restez chez vous*'.

Je ne discuterai pas de la pertinence ou non des mesures sanitaires prises : c'est en linguiste que je tenterai de rendre compte de leur formulation en langue.

Si les mots, les syntagmes et les discours donnent formes à nos sensations, nos perceptions et génèrent par là-même des représentations plus ou moins structurées et articulées, ils manifestent tout autant des représentations qui déterminent nos sensations, nos perceptions et nos représentations et leur confèrent des significations.

Rousseau, en contre-point à mon propos, offre un bel exemple du pouvoir performatif des mots et des discours :

Le premier qui, ayant enclos un terrain, s'avisa de dire, *ceci est à moi*, et trouva des gens assez simples pour le croire, fut le vrai fondateur de la société civile (Rousseau [1755] 1964 : 164).

Mon étude concerne un matériau linguistique<sup>21</sup> – corrélat formel d'événements langagiers<sup>22</sup> singuliers – qui justement suppose que le travail de dénomination et de mise en discours a été effectué en amont et, partant, l'existence de tout un système opérant de représentations et de significations. Ce que l'on appelle proprement une idéologie ; idéologie qui se manifestera en l'occurrence dans un idiolecte au sens où il s'agit de mots, d'expressions, de discours spécialisés propres à un groupe politique et/ou une classe sociale. Comme l'écrit Shlomo Sand à propos de Heidegger – qu'il n'apprécie pas pour autant – “le philosophe de Fribourg avait tout à fait raison lorsqu'il ne cessait d'affirmer que, plus que nous pensons au moyen des mots, ce sont les mots qui se pensent à travers nous. ” (Sand 2020 : 128).

Pour ce qui est du démontage méticuleux d'une langue intentionnellement fabriquée à des fins idéologiques, la référence à l'ouvrage désormais classique de Victor Klemperer *LTI, langue du III<sup>e</sup> Reich* s'impose évidemment. En écho à cet ouvrage et au concept de LTI (*Lingua Tertii Imperii*), Sandra Lucbert a introduit celui de LCN (*Lingua Capitalismi Neoliberalis*)<sup>23</sup>, langue hégémonique qui promeut et légitime un monde exclusivement fondé sur la valorisation financière.

Ces événements langagiers ont été introduits sans aucun débat public, comme si la situation de pandémie les appelait tout naturellement<sup>24</sup> ; il était possible de dire autrement, avec d'autres vocables, la situation sanitaire réelle du moment, par exemple : *isolement, mise en quarantaine, distanciation physique, limitation des*

*contacts* ou *éloignement sanitaire, geste de protection*. Les expressions employées (choisies peut-être, pensées certainement pas), comme mise en scène idéologique d'une situation sanitaire historiquement et socialement située, me paraissent impliquer deux notions jamais mentionnées, bien que constituant, c'est mon hypothèse, la condition de possibilité de leur énonciation, celles d'*individu* et d'*espace de vie privé*<sup>25</sup>. Cet espace pourrait d'ailleurs – c'est une thèse dont j'aimerais évaluer la validité ultérieurement et que j'assumerai ici à titre strictement heuristique sans précaution oratoire – n'être qu'un avatar spatio-social de la notion de *propriété privée*, notion juridique fondatrice du libéralisme économique (il faudrait alors remonter à John Locke et à son *Traité du gouvernement civil* ([1690] 1984)). On pourra avancer quelques solides arguments qui assoiront la relation entre espace de vie privée et propriété privée : la condition matérielle et juridique des esclaves, marchandise ordinaire, "biens acquis animés et instruments en vue de l'action"<sup>26</sup>, celle des ouvriers assujettis à vivre sur leur lieu de travail (voir, par exemple, les conditions de vie et de travail du prolétariat anglais<sup>27</sup> dans l'industrie moderne naissante au XIX<sup>ème</sup>), et évidemment celle des prisonniers de toute sorte. L'absence de la seconde entraîne celle de la première, en tout cas la précarise. La mobilité et la flexibilité requises par la très moderne condition des salariés me paraissent relever de ce paradigme.

En conséquence, l'esquisse d'analyse que constitue cet article s'inscrira dans deux thématiques : celle de l'idéologie individualiste et celle de l'idéologie du libéralisme économique (que je nommerai pour l'occasion idéologie libéraliste).

Ces deux thématiques ont connu leur climax dans le programme politique inauguré au début des années soixante-dix par Margaret Thatcher, et légitimé par le postulat que la société, ça n'existe pas ("There is no such thing as society" a-t-elle déclaré<sup>28</sup>). Il n'existe en réalité que des individus avec des droits et des devoirs ; en fait peu de droits et beaucoup de devoirs envers ces entités nominalistes que sont l'économie et le marché, avec la super fiction discursive des économistes orthodoxes et des politiciens qu'ils informent : le libre marché (mais 'There is no such thing as a free market' !).

### 3. Une idéologie individualiste : confinement, distanciation sociale, geste barrière

Dans une étude concernant les termes *Individu, personne, foule, gens* parue dans *Inter Faculty - Fragmentations*, volume 5 (Lebaud 2014 : 23-47), j'avais proposé de définir *individu*, quand ce terme concerne la classe des humains, comme suit : *individu* correspond à une délimitation strictement situationnelle d'une occurrence de la notion *être humain*. Je retiendrai de cette formulation qu'*individu* élimine toute problématique de l'altérité : nous verrons que les termes à l'examen relèvent de cette configuration.

#### 3.1 Confiner, confinement

##### 3.1.1 Données étymologiques élémentaires :

*Confiner* vient du latin, formé du préfixe *cum* et de *finere* : limiter, délimiter, borner ; déterminer, assigner, prescrire, régler, décider ; finir, achever, mettre fin ; mourir. Avec les dérivés *finis* (plur. *Fines*) : limite, frontière, borne, confins ; fin, but, terme et *confinis* : qui confine, contigu, voisin, qui a des rapport avec ...

##### 3.1.2 Données lexicographiques pertinentes :

*Le Trésor de la Langue Française* (en ligne : TLFi) distingue deux grandes classes d'emplois, seule la seconde (CONFINER<sup>2</sup>) nous intéresse :

- CONFINER<sup>1</sup>, verbe.

**I.** – [L'image ou l'idée dominante est celle de frontière ou de limite entre deux lieux ou choses qui se touchent]

[...]

- CONFINER<sup>2</sup>, verbe.

[L'image ou l'idée dominante est celle d'une délimitation autour d'un espace ou d'un point]

[...]

2. *Confiner qqn à*. [Le compl. prép. désigne un lieu] Fixer quelqu'un étroitement à un lieu : [...]

- CONFINEMENT, subst. masc. :  
[Correspond à *confiner*<sup>2</sup>]  
[...]  
B. Fait d'être retiré; action d'enfermer, fait d'être enfermé (dans des limites étroites). [...]

### **3.1.3 Synthèse :**

Je retiendrai de ces quelques données historiques et lexicographiques congruentes que *Confiner* suppose :

- 1° l'existence d'un espace fermé délimité par une clôture, une frontière, des bornes ...
- 2° le fait de placer quelqu'un/un ensemble d'individus dans cet espace enclos de sorte à ce qu'il y soit enfermé, ce que dit *confinement*, qui est toujours *confinement de* ....

Il ressort que ce qui est thématiquement lié avec *confiner quelqu'un* et *confinement (de quelqu'un)* c'est à la fois l'intérieur d'un espace fermé et l'individu/l'ensemble qu'il localise, sans aucune prise en compte de l'extérieur et de ses propriétés. En conséquence, *confiner/confinement* marque l'absence de toute forme d'altérité et, de la sorte, l'individu/l'ensemble est strictement ramené à lui-même. Ce qui est à la fois cohérent avec la définition de l'individualisme dans son interprétation commune actuelle, et avec les fondements du libéralisme qui place la préservation de soi<sup>29</sup> en toute première place (voir la théorie du calcul égoïste chez Adam Smith, dans *La richesse des nations* ([1776] 1991).

### **3.1.4 Confiner, isoler :**

Comparons à grands traits *confiner/confinement* à *isoler/isolement* à partir des deux extraits suivants :

- *Isoler* A. 1. a) Isoler qqn, qqc. Mettre à part, mettre à l'écart matériellement ou moralement. [...]; (TLFi)



- *Isolé* : 1575 ; d'abord terme d'architecture, pris rapidement au sens moderne. Empr. de l'it. *Isolato* "séparé de toute chose comme une île l'est de la terre ferme". Le verbe *isolare* paraît être postérieur comme le verbe français. – Déri. *Isoler* (1653) [...]. (Bloch, Von Wartburg 1975 : 347)

Ce qu'il convient cette fois de retenir, c'est :

- L'action de mettre X (quelqu'un, quelque chose) à part, à l'écart de ..., qui suppose une relation préalable à autre que X, donc l'appartenance première à une classe C ;
- l'espace (comme 'une île') produit par l'acte d'isoler.

En conséquence *isoler* suppose la prise en compte d'une classe C d'éléments (par exemple la population d'une ville), la distinction d'un élément X sur la base d'une propriété P (par exemple un individu d'une population donnée porteur du coronavirus) et sa mise à l'écart de X qui produit un lieu défini par une relation intérieur(X)/extérieur (C – X) maintenue (une île est indéfectiblement définie par le fait qu'elle est entourée par une mer).

*Isoler* X, à la différence de *confiner* X, suppose la prise en compte de X par rapport à sa classe d'appartenance initiale C, une propriété distinctive et le maintien de l'altérité X/C.

### **3.2 Distanciation sociale/distance physique**

Invoquer une Distanciation sociale (l'expression a d'ailleurs rapidement soulevé des critiques et réserves bienvenues), c'est faire résonner la notion de classe sociale<sup>30</sup>, intentionnellement ou non. L'expression suppose que des individus sont distingués en fonction de leur appartenance sociale, de propriétés qui les discriminent (voir à ce titre la critique sociale du jugement dans La distinction de Bourdieu (1979)) en tant qu'individu au sein d'une société. Chacun était donc invité à se retirer<sup>31</sup> dans son espace social (c'est ce qu'une oreille sensible entendra), qu'il soit symbolique ou physique. Ce qui a manifestement bien été le cas : tel(le) était dans sa (ou une de ses) propriété(s) à jouer au golf ou à s'adonner à la pratique de l'équitation, tel(le) autre était dans ses quelques mètres carrés (quand il ou elle

disposait d'un quelconque espace) devant sa télé, le cas échéant, ou le nez collé à la fenêtre, en attendant ... Godot ?

En fait, ce qui est thématiqué par le syntagme distanciation sociale, c'est l'élimination du lien social, du commun, du rapport à l'autre, au nom de l'appartenance à une classe, à un groupe. Finalement, distanciation sociale est une formulation qui résonne fort avec les différentes revendications communautaristes, identitaires, racialisantes en cours qui pervertissent, distordent ou éliminent des appartenances sociales et géopolitiques a priori plutôt universalistes et aveugles aux singularités individuelles : revendications qui, je crains, pulvérisent in fine toute possibilité de faire société. Là encore l'altérité est mise hors jeu, chacun(e) devenant la mesure de toute chose (pourraient soutenir les post-modernes Protagoras).

Que l'on compare distanciation sociale à distanciation physique et la différence des représentations s'impose à l'évidence ; la distanciation physique implique la construction intentionnelle d'un intervalle entre deux personnes<sup>32</sup> au moins. La relation d'altérité est à la fois fondatrice et maintenue : il y a, tout ensemble, différenciation reconnue des pôles (moi et toi, par exemple) et continuité construite (un intervalle mesurable) entre ces pôles.

### **3.3 Geste(s) barrière(s)**

La représentation kinésique qui s'impose au premier chef est celle d'un mouvement de la main qui va de soi vers l'extérieur de soi et qui vise ainsi à maintenir l'autre à distance, à le repousser, le rejeter hors d'un espace privé.

Une barrière est un dispositif qui sert à fermer ou à enclore et, selon la configuration du moment, un des deux espaces ainsi délimité sera positivement ou négativement qualifié. Dans tous les cas, il existe en effet une dissymétrie des valuations (bon/mauvais, amical/hostile, sûr/dangereux, privé/public, ...) entre un intérieur et un extérieur : la valeur positive (donc la position qu'elle qualifie) étant la valeur (donc la position) de référence.

On peut imaginer que le geste barrière est ambivalent :

- il vise à me protéger ;
- il vise à protéger l'autre ;

mais quel que soit le sens que l'on y donnera, il marque une exclusion, la construction d'un espace égocentré qui met l'autre hors de portée (de portée de virus en l'occurrence), dans une extériorité stricte, donc qui vise à éliminer tout lien. Cette représentation est tout à fait en accord avec celle de *confinement* : à l'identique, ce qui se dit, c'est l'élimination de l'altérité.

Cette élimination est confortée, par la référence, à mon sens inappropriée, faite par le Président Macron au thème de la guerre : pour qu'il y ait guerre, il faut une situation conflictuelle, un ennemi. Rien de tel avec un virus ; dès lors l'ennemi, c'est la personne qui est porteuse du virus et qui peut le transmettre. Et de ce point de vue, on réintroduit l'autre, certes, mais sous la figure de l'autre absolu – il peut causer votre mort – et auquel, partant, on ne s'identifiera pas. On a pu constater certaines conséquences néfastes, mais finalement pas inattendues, d'un tel discours : dénonciations, exclusions d'infirmières de leur logement, de leur environnement social.

*Geste de protection*, qui peut dénoter la même situation, le même comportement, est beaucoup moins porteur d'exclusion ; cette expression s'inscrit même élégamment dans la théorie très prisée du 'care'. *Geste de protection* tend en effet, au contraire de *geste barrière* me semble-t-il, à diriger vers une gestuelle bienveillante qui se porte au secours de l'autre ; ce que dirait sans ambiguïté *geste protecteur*. Cependant, ce peut être un geste qui vise à se protéger de l'action de l'autre, mais de façon beaucoup moins brutale qu'un geste barrière.

#### **4. Une idéologie libéraliste : *Restez chez vous***

En invitant chacun(e) – chaque individu<sup>33</sup> – à rester chez soi (dans sa maison dit l'histoire du syntagme chez soi<sup>34</sup>) les discours et décrets officiels postulaient que chaque individu disposât d'un tel espace, avec un cas totalement occulté<sup>35</sup>, celui des Sans Domicile Fixe (SDF) : leur espace de vie privé n'excédant pas celui de leur corps propre (au sens de Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception* (1945)), avec

tout au plus la possibilité d'avoir une intimité au sens le plus littéral<sup>36</sup>. Les SDF étaient en quelque sorte soumis à une injonction paradoxale, qui pourrait être formulée de façon comique si elle n'était tragique : restez ailleurs<sup>37</sup> !

Il convient d'ailleurs de souligner la singularité française étonnante de cette dénomination actuelle des personnes qui vivent dans la rue. SDF suppose logiquement l'existence d'une pluralité potentielle de domiciles (Sans Domicile Fixe) alors qu'en réalité ce qui est le cas, c'est précisément l'absence de tout domicile, d'un chez soi, comme le disent explicitement l'anglais *homeless* (sans maison, sans un chez soi), l'italien *senz'atetto* (sans toit), l'allemand *Obdachloser* (sans abri, sans logement).

En fait, à bien y regarder, les seuls authentiques SDF – si l'on excepte le cas très spécifique des gens du voyage – ce sont les très riches qui ont des résidences dans les lieux les plus exclusifs<sup>38</sup> et, éventuellement, fiscalement paradisiaques. Et l'on sait que ce microcosme pratique la mobilité, ignore les frontières et l'assujettissement résidentiel<sup>39</sup>.

En bref, Restez chez vous a pour sous-titre Vous avez un chez vous. Soulignons cependant le fait troublant suivant : la formule, faute de ponctuation, reste un énonçable en attente de prise en charge. Libre à chacun(e), finalement, de l'entendre comme il lui plaît (injonction, conseil, incitation, ...). Bien que la formule soit généralement reçue comme un 'mot d'ordre', rien en elle n'oblige cette interprétation. Symptôme d'une appétence pour la servitude volontaire ? On ne peut l'exclure quand on voit comment les lois d'exception, l'état d'urgence font consensus au sein de la 'représentation nationale', en tout cas.

Les idéologies individualiste et libéraliste sont deux composantes de l'idéologie dominante : le capitalisme contemporain (propriété privée, élimination des services publics, compétition généralisée, poursuite effrénée du profit et de l'accumulation de richesse, financiarisation de l'économie, multinationales au dessus des états, ...).

## 5. En attendant la fin de la pandémie ...

En France, la société connaît un délitement d'une extrême gravité et l'idéal républicain – aussi irréaliste fut-il – que projette *Liberté, Égalité, Fraternité* n'est plus qu'un slogan publicitaire suranné.

Nombreux sont ceux qui admettent que ce délitement est essentiellement dû à l'intensification du niveau des inégalités<sup>40</sup>, qui se demandent si parler d'une communauté française a encore du sens et si le pire n'est pas désormais de l'ordre du possible.

Et la pandémie a mis au premier plan la question des inégalités. Pour cette raison, je terminerai cet article volontairement engagé en proposant quelques éléments d'explicitation d'une distinction problématique entre deux notions évoquées supra : *égalité* et *équité*<sup>41</sup>.

Sans pouvoir entrer dans le vif du sujet, qui mériterait une étude très documentée, je ferai néanmoins les hypothèses suivantes :

- *l'égalité* est une idée régulatrice (au sens kantien) et qui, en tant que telle, n'est pas de l'ordre du réel ;
- *l'équité* est une notion pratique, en prise avec le réel, qui sert à rendre acceptable, selon certains principes qui devront être explicites, les inégalités effectives ou possibles.

Je m'en tiendrai à dire qu'*égalité* suppose au moins trois termes : les deux termes (les comparés) de la relation d'égalité de A et de B et le terme Z (le comparant) par rapport auquel la relation d'égalité est posée.

C'est bien ce qui s'énonce dans l'article 1 de la Déclaration de l'homme et du citoyen de 1789 :

**Art. 1er.** Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune.

L'égalité est établie relativement aux droits et non en absolu (ce que dit la 2<sup>ème</sup> partie de l'article 1<sup>er</sup>).

Le procès de comparaison à l'œuvre met ainsi en scène chaque homme (et chaque femme préciserai-je) dont l'existence est envisageable à quelque moment que ce soit et qu'il appréhende sous l'angle de la pluralité générique (*les hommes*) : ce procès fonde ainsi une relation d'altérité potentielle de chacun(e) envers chacun(e), et chacun(e) est confronté(e) au comparant (*les droits de l'homme et du citoyen*), confrontation qui aboutit à l'égalité de chacun(e) au regard du comparant et par conséquent de chacun par rapport à chacun, donc de tous.

La seconde proposition de l'article invoque l'utilité commune (l'utilité sociale) comme critère de distinction : voilà l'équité qui pointe son nez. Il peut y avoir des inégalités, mais elles doivent être proportionnelles à l'utilité commune<sup>42</sup> : se pose alors la question du coefficient de proportionnalité qu'une société peut accepter.

Cette question, sous les différentes manifestations du conflit entre l'*hubris* et la *sophosunè*, est très ancienne dans l'espace européen, elle court chez tous les grands auteurs de la Grèce antique<sup>43</sup>. Quand l'*hubris* concerne la richesse et le pouvoir, la limitation des inégalités de richesse s'impose aux penseurs du politique. Aristote écrit dans *Les politiques* que :

Platon, en écrivant les *Lois*, pensait qu'il fallait faire preuve d'une certaine tolérance, qu'aucun des citoyens n'aurait la permission de posséder plus de cinq fois la fortune la plus petite [...].

(Livre II, 7 : 82)

Partout, en effet, la sédition advient du fait de l'inégalité, plus précisément quand des gens inégaux ne se voient pas attribuer une part proportionnelle à leur supériorité (ainsi une royauté perpétuelle est une inégalité si elle existe entre égaux), car c'est en général en visant l'égalité qu'on devient séditieux.

Mais l'égalité peut avoir deux formes, l'égalité numérique et l'égalité selon le mérite. [...] Quant à organiser une constitution absolument et exclusivement sur l'une des deux formes d'égalité, c'est une mauvaise

chose. [...] C'est pourquoi il faut avoir recours sur certains points à l'égalité numérique, sur certains autres à l'égalité selon le mérite.

(Livre V, 1 : 262-263)

L'égalité numérique correspond à l'égalité au sens ordinaire, et l'égalité selon le mérite (dont le modèle mathématique pourrait être le théorème de Thalès) à l'équité<sup>44</sup>.

Beaucoup plus récemment (en 1941), George Orwell rappellera cette nécessité de modération, selon la *common decency* : “[...] réduction de l'éventail des revenus, de sorte que le plus haut revenu, impôts déduits, ne soit pas supérieur de plus de dix fois au plus bas”<sup>45</sup>.

Et maintenant, quel est le coefficient de proportionnalité raisonnablement acceptable ?

Je laisserai la question pendante : l'étude des unités lexicales *égalité* et *équité* devrait permettre d'apporter quelques lumières sur les notions dont elles sont le nom, et participer avec les autres disciplines concernées à définir les termes d'un débat désormais crucial.

J'ajouterai pour conclure mon propos, en faisant retour sur les mots qui disent la pandémie, qu'il conviendrait de mener une enquête très précise sur les motivations qui conduisent certains de mes compatriotes à accepter, et d'autres à refuser, de porter un masque à des fins prophylactiques dans un lieu public. Dans son principe même, il s'agit de protéger l'autre et non de se protéger de l'autre, donc de s'inscrire explicitement dans un rapport d'altérité, ce qui va à l'encontre des termes évoqués ci-dessus.

---

<sup>1</sup> Vive colère due à la participation, dans le temps long, à de multiples actions et manifestations pour la défense du service public en général, de la santé et de l'éducation en particulier. Que l'hôpital (la santé publique) était en grande difficulté, en raison de la doctrine du 'new management', de la gestion de l'hôpital à l'identique de n'importe quelle entreprise privée n'était pas une révélation ! Et que dire de l'Université ... Pour la question de l'hôpital publique, on pourra lire avec profit *La casse du siècle*, Pierre-André Juven, Frédéric Pierru et Fanny Vincent (2019), et revenir aux propos tenus par Didier Sicard, Professeur émérite de médecine et ancien président du Comité Consultatif National d'Éthique, sur France Culture le 27 mars 2020.

<sup>2</sup> Comme de nombreuses découvertes, une découverte peut n'être que la manifestation travestie d'une ignorance, qui peut d'ailleurs s'ignorer comme ignorance (cas exemplaire : la 'découverte du Nouveau monde' - les Indes - par le très catholique Christophe Colomb).

- <sup>3</sup> Voir les livres édifiants des sociologues Monique et Michel Pinçon-Charlot.
- <sup>4</sup> Une doxa est constituée de briques de représentations ou de notions plus ou moins intégrées dans un système totalisant de représentations et de notions (une idéologie) ; le doxique est par principe non réflexif.
- <sup>5</sup> Tout en dénonçant ces petits français frileux, un peu parasites même, qui se rêvent fonctionnaires ou pourvus d'un emploi durable et prétendent à une retraite décente !
- <sup>6</sup> Voir Dany-Robert Dufour (2015).
- <sup>7</sup> Prétendument libre, en fait très encadré au profit des multinationales en particulier, moyennant des traités comme le CETA.
- <sup>8</sup> Propos attribués à Jacques Chirac. L'écart entre les promesses présidentielles formulées au moment où j'ai commencé à écrire ce texte et les décisions effectivement prises au moment où je le termine tend à valider cette triste maxime.
- <sup>9</sup> Ainsi pouvait-on lire dans *Le Monde* du 26 juin 2020 (page 26) les propos suivants de deux députés socialistes, Dominique Potier et Boris Vallaud : "[l'épisode pandémique] nous permet d'ouvrir à nouveau un débat largement méprisé ces dernières décennies : l'échelle des salaires est un choix profondément politique qui traduit l'échelle de valeur d'une société." et un peu plus loin "Partager équitablement le fruit du travail, c'est permettre de soutenir l'économie productive, plutôt que d'alimenter des bulles spéculatives sur les marchés financiers."
- <sup>10</sup> "Une gare, c'est un lieu où on croise des gens qui réussissent et des gens qui ne sont rien", extrait du discours d'Emmanuel Macron, le jeudi 29 juin 2017, halle Freyssinet, Paris, pour l'inauguration de Station F, incubateur de start-up. Le lecteur pourra taper la citation et ses circonstances et aller sur la toile : il trouvera alors de multiples références (écrites, audio-visuelles) à ce discours.
- <sup>11</sup> Sans insister sur le rôle de l'aide à la personne, tellement évident ! Je pense à un article significatif dans un numéro de *Marianne* d'avril 2020 dans lequel il était question du désarroi de ces grands bourgeois incapables de subvenir à leurs plus élémentaires besoins quotidiens tant leur rapport au réel est assujéti à tout un personnel de maison.
- <sup>12</sup> N'oublions pas que dans notre sorte de société la valeur d'une personne se mesure à l'aune de ses revenus et son patrimoine : ainsi Bernard Arnault, 3<sup>ème</sup> fortune mondiale (plus ou moins cent milliards d'euros), vaut-il, sur le marché de la valeur sociale, entre 100 000 fois et 400 000 fois plus qu'un(e) Professeur(e) des Universités, selon l'importance du patrimoine acquis par celui/celle-là.
- <sup>13</sup> *Invisibilisés* : pensons particulièrement à toutes ces ombres humaines qui assurent la propreté des rues, des espaces publics ou privés, des grands hôtels, ... et qui sont confinés à des horaires qui les mettent hors de la vue du commun des mortels.
- <sup>14</sup> L'EHPAD n'est déjà plus un lieu de vie, y domine un entre-soi qui n'est pas celui des rallyes du bottin mondain ni des lieux 'exclusifs' de villégiature.
- <sup>15</sup> Pour faire écho au vocabulaire guerrier mobilisé par Emmanuel Macron, voir Jean-Noël Jeanneney 2020.
- <sup>16</sup> Il est également à souligner que nombre de ces femmes appartiennent à des groupes socialement dévalorisés (femmes issues de l'immigration, des territoires ultra-marins ; intérimaires, temps partiels non choisis ; familles monoparentales, ...).
- <sup>17</sup> "Les Noirs et les Latinos ont trois fois plus de risques de contracter le virus que les Blancs et deux fois plus d'en mourir." *Le Monde*, 10 juillet 2020, (page 2). Et la Seine-Saint Denis, département qui a le taux de pauvreté (près de trois habitants sur dix, selon l'INSEE) le plus élevé de la France métropolitaine, est le département le plus touché par la pandémie.
- <sup>18</sup> C'est d'ailleurs le titre d'une publication militante des éditions Syllepse : *Covid-19, un virus très politique*.
- <sup>19</sup> En France, on ne refuse pas (pas encore ?) de soigner un malade parce qu'il ne peut pas payer : la santé reste pour l'essentiel un bien public. On a entendu tout autre chose venant des États-Unis.
- <sup>20</sup> "[...] les dominants ont partie liée avec le consensus, accord fondamental sur le sens du monde social (ainsi converti en monde naturel, doxique) [...]" Pierre Bourdieu 1982 : 154.
- <sup>21</sup> *Matériau linguistique* : textes, séquences, syntagmes, unités lexicales qui sont pris en compte en tant que formes dans une langue et objets d'analyses linguistiques, donc d'une théorisation.
- <sup>22</sup> *Événements langagiers* : des textes informés d'idéologie et producteurs de représentations et de significations produits par une activité de langage située, à savoir leurs conditions de production spécifiques (langue, situations, producteurs et destinataires, relations interpersonnelles, données sociales, politiques, culturelles, ...). En l'occurrence, ce sont des événements langagiers remarquables de par leur effet performatif : les mots et les syntagmes proférés par l'autorité obligeaient chacun à se conformer à l'impératif de comportement qu'ils signifiaient.
- <sup>23</sup> In Bleyneel 2020.
- <sup>24</sup> La naturalisation est précisément une manifestation forte de l'efficacité d'une idéologie qui ne se reconnaît pas comme telle : ainsi entend-on bien souvent dans la bouche de nos gouvernants des propos qui fustigent les propositions idéologiques en les opposant à leur pragmatisme, leur sens des réalités. Défendre par exemple que l'éducation doit être nationale, publique et gratuite serait idéologique, alors qu'ouvrir l'éducation à la libre concurrence, constituer un marché de l'éducation, serait simplement pragmatique, la



- réponse adéquate à la situation du moment (parangon de ce positionnement idéologique qui s'ignore : *There Is No Alternative* de Margaret Thatcher). Idem pour la santé, la sécurité ou la justice ...
- <sup>25</sup> J'emploie *espace de vie privé* et non *espace vital privé* dans la mesure où ce dont il s'agit c'est bien plutôt d'existence sociale que d'existence biologique.
- <sup>26</sup> Aristote 2008, Livre I, 4 : 16-17.
- <sup>27</sup> Conformément à l'étymologie de prolétariat (Empr. au lat. *proletarius* : citoyen de la dernière classe de la société romaine, qui n'était considéré comme utile que par les enfants (*proles*) qu'il engendrait), les ouvriers (comme les esclaves d'ailleurs) donnaient effectivement leurs enfants à leurs maîtres.
- <sup>28</sup> Je donne le contexte de cette phrase afin de rendre justice à son auteure : "I think we've been through a period where too many people have been given to understand that if they have a problem, it's the government's job to cope with it. 'I have a problem, I'll get a grant.' 'I'm homeless, the government must house me.' They're casting their problem on society. And, you know, there is no such thing as society. There are individual men and women, and there are families. And no government can do anything except through people, and people must look to themselves first. It's our duty to look after ourselves and then, also to look after our neighbour. People have got the entitlements too much in mind, without the obligations. There's no such thing as entitlement, unless someone has first met an obligation." Entretien avec la première ministre Margaret Thatcher, dans le magazine britannique *Woman's Own*, 23 septembre 1987.
- <sup>29</sup> Même si les autorités compétentes présentent les mesures sanitaires comme des mesures de protection d'autrui, ce qu'elles sont sans doute : les mots disent tout autre chose !
- <sup>30</sup> 'Écart, refus de relation existant entre différentes classes sociales', TLFi, entrée *distanciation*. Voir le dossier *Le fol été "hydroalcoolisé" des fortunés* dans *Marianne* n° 1221, 7-13 août 2020, (28-33), on lui trouvera des arguments très forts pour une compréhension en termes de classes sociales de la pandémie.
- <sup>31</sup> *Distanciation* invoque une action, *distance* une mesure.
- <sup>32</sup> *Personnes* et pas *individus*, voir Lebaud (2014).
- <sup>33</sup> On peut en effet soutenir que *chacun* (chaque un) est la forme pronominale idoine pour *chaque individu*.
- <sup>34</sup> *Chez* est la forme française du latin *casa* ; *rester chez soi* : italien *stai/resta a casa*, espagnol *quédate en casa* ; même idée en anglais *stay home*, en allemand *bleib zuhause*.
- <sup>35</sup> Sans doute parce qu'ils comptent pour rien pour le politique et sont inexistantes socialement : ni des électeurs potentiels, ni a fortiori de quelconques lobbyistes.
- <sup>36</sup> TLFi : Empr. au lat. *intimus* 'ce qui est le plus en dedans, le fond de', superl. de *interior* (*intérieur\**).
- <sup>37</sup> Formulation paroxystique de l'exclusion !
- <sup>38</sup> En raison d'une forme de communautarisme (pas ou si peu dénoncée) hyper sélectif par l'argent et l'appartenance sociale, voir les travaux très documentés des sociologues Monique et Michel Pinçon-Charlot.
- <sup>39</sup> Voir à ce propos Barbara Stiegler (2019). Et j'ajouterais que de façon générale l'assujettissement à l'impôt va de pair avec l'assujettissement à résidence.
- <sup>40</sup> Voir *Rapport sur les riches en France, première édition – 2020* (Brunner et Maurin 2020).
- <sup>41</sup> Il faudrait reprendre d'un point de vue critique la théorie de John Rawls dans sa dernière formulation (2008).
- <sup>42</sup> Ce qui est apparu lors de l'épidémie, c'est une inversion radicale de la proportionnalité : plus on était socialement utile, moins on était l'objet de distinctions sociales (valeur sociale).
- <sup>43</sup> Voir Homère, Hésiode, les historiens Hérodote, Thucydide et Xénophon, les tragiques Eschyle, Sophocle et Euripide et les philosophes Platon puis Aristote, pour ne mentionner que ces auteurs, autant d'œuvres où *hubris* et *sophrosunè* se confrontent.
- <sup>44</sup> On pourra consulter sur la question des trois régimes du juste selon Aristote *L'éthique à Nicomaque*, livre V : I-IV. Aux deux régimes de la justice évoqués *supra* (égalité arithmétique et égalité géométrique) il faut ajouter la "justice correctrice". Quant à la notion d'équité selon l'auteur, elle est l'objet du chapitre X du même livre V : elle ne correspond pas au sens que je lui donne ici en l'associant à l'égalité selon le mérite, ce qui me semble le sens communément admis actuellement.
- <sup>45</sup> In *Marianne*, n° 1218, 10-16 juillet 2020, (page 52), l'article cite *Le lion et la licorne* (1941).

## Bibliographie

- ARISTOTE (1965). *L'éthique à Nicomaque* [Nicomachean Ethics]. GF Flammarion : Paris.
- ARISTOTE (2008). *Les politiques* [Politics]. Flammarion : Paris.
- BLEYNEL Eric, coord. (2020). *La raison des plus forts* [Might Makes Right]. L'Atelier : Ivry-sur-Seine.

- BLOCH Oscar et Von WARTBURG Walther (1975). *Dictionnaire étymologique de la langue française* [An Etymological Dictionary of the French Language]. Presses universitaires de France : Paris.
- BOURDIEU Pierre (1979). *La distinction : une critique sociale du jugement* [Distinction: a social critique of the judgement of taste ]. Editions de Minuit : Paris.
- BOURDIEU Pierre (1982). *Ce que parler veut dire* [Language and Symbolic Power]. Fayard : Paris.
- BRUNNER Anne et MAURIN Louis (eds.) (2020). *Rapport sur les riches en France*, première édition – juin 2020 [Report on the Rich in France, first edition - June 2020]. Observatoire des inégalités : Paris. <[www.inegalites.fr/IMG/pdf/synthese\\_rapport\\_sur\\_les\\_riches.pdf](http://www.inegalites.fr/IMG/pdf/synthese_rapport_sur_les_riches.pdf)> [consulté mai-juillet 2020].
- CHAMBARD Olivia (2020). *Business model*. La Découverte : Paris.
- DUFOUR Dany-Robert (2015). *Pléonexie* [Pleonexia]. Le bord de l'eau : Paris.
- JEANNENEY Jean-Noël (2020). *Virus ennemi : Discours de crise, histoire de guerres* [Enemy Virus: crisis talk, history of wars]. Tracts Gallimard : Paris.
- JUVEN Pierre-André, PIERRU Frédéric et VINCENT Fanny (2019). *La casse du siècle* [The Steal of the Century]. Raison d'agir eds : Paris.
- KLEMPERER Victor (2003). *LTI, langue du III<sup>e</sup> Reich* [LTI, The Language of the Third Reich]. Collection Agora n° 202, Pocket : Paris.
- LEBAUD Daniel (2014). Individu, personne, foule, gens : de la désignation à la signification/ *Individu, personne, foule, gens: from Designation to Signification*. *Inter Faculty, Fragmentations*, vol. 5. <[journal.hass.tsukuba.ac.jp/interfaculty/issue/view/5](http://journal.hass.tsukuba.ac.jp/interfaculty/issue/view/5)> [consulté mai-juillet 2020].
- LOCKE John ([1690] 1984). *Traité du gouvernement civil* [Two Treatises of Government]. GF (n°408) : Paris.
- LUCBERT Sandra (2020). *Personne ne sort les fusils* [No One Went for the Guns]. Seuil : Paris.
- MERLEAU-PONTY Maurice (1945). *Phénoménologie de la perception* [Phenomenology of Perception]. Gallimard, nrf : Paris.
- PLATON (1967). *Protagoras, Euthydème, Gorgias, Ménexène, Ménon, Cratyle*. Trad. Emile Chambry. GF Flammarion : Paris.
- RAWLS John (2008). *La justice comme équité : Une reformulation de Théorie de la justice* [Justice as Fairness: A Restatement]. Orig. The Theory of Justice. Trad. Bertrand Guillaume. La Découverte : Paris.

- ROUSSEAU Jean-Jacques ([1755] 1964). Discours sur l'origine de l'inégalité [Discourse on the Origin and Basis of Inequality]. *Bibliothèque de la Pléiade*, Tome 1, 109-237. Gallimard : Paris.
- SAND Shlomo (2020). *Une race imaginaire* [A Fictional Race]. Seuil : Paris.
- SICARD Didier (2020). *France Culture*, 27 mars 2020. <[www.franceculture.fr](http://www.franceculture.fr)>
- Syllepse Editions (2020). Covid-19, un virus très politique [Covid-19, a very political virus]. In : *Arguments et mouvements* [Arguments and movements]. Syllepse : Paris. <[www.syllepse.net/covid-19-un-virus-tres-politique-\\_r\\_25\\_i\\_828.html](http://www.syllepse.net/covid-19-un-virus-tres-politique-_r_25_i_828.html)> [consulté mai-juillet 2020].
- SMITH Adam ([1776] 1991) *La richesse des nations* [An Inquiry into the Nature and Causes of the Wealth of Nations]. Trad. Germain Garnier, Tome 1, GF. Flammarion : Paris.
- STIEGLER Barbara (2019). “Il faut s’adapter” [We Must Adapt]. *Nrf essais*. Gallimard : Paris.
- TLFi, Trésor de la Langue Français informatisé [Digitized Treasury of the French Language]. (1994). <[www.atilf.fr/tlfi](http://www.atilf.fr/tlfi)> [consulté mai-juillet 2020].